



RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Christian PRADEL
Maire
Mairie
5, place Jean XXIII
Pontcharra-sur-Turdine
69490 VINDRY SUR TURDINE

Modification n°6 du PLU des secteurs Pontcharra sur Turdine et Les Olmes- avis du Département

Lyon, le **22 SEP. 2021**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme (PLU) du secteur de Pontcharra-sur-Turdine et Les Olmes, prescrite par arrêté n° 2021-204 du 1^{er} mars 2021 conformément au code de l'urbanisme.

J'émet un avis favorable à cette modification qui n'appelle pas d'observations.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre, lorsque le PLU sera approuvé, deux exemplaires de ce dernier dont un exemplaire sous format numérique (shape file de préférence).

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

cordialement

Christophe GUILLOTEAU

Votre interlocutrice : Anne-Laure GAVOILLE
☎ 04.72.61.72.77 📧
✉ anne-laure.gavoille@rhone.fr
Vos réf. :
Nos Réf. : **SPTE/ALG/MPB-21/08**

